

Un parc naturel périurbain, écologique ou éco-absurde ?

Un projet de parc périurbain a vu le jour au sein de notre magnifique canton de Vaud. L'association «Jorat, une terre à vivre au quotidien», créée en 2012, a lancé la candidature pour ce fameux parc. Le projet prévoit la libre évolution des processus naturels dans 4.4km² des forêts du Jorat. Puis, une zone transitoire pour les 4000 hectares restants. Les législatifs des communes concernées devront se prononcer courant 2019, sur l'acceptation, ou pas, d'une partie du parc sur leur territoire. Prenant l'exemple du «Wildnispark Zurich Sihlwald», tentons maintenant de déterminer les conséquences de l'établissement d'un tel parc.

La forêt suisse couvre environ 30% de la surface du pays. Avec 67% de résineux et 33% de feuillus, elle est, pour la plupart, un mélange entre différents peuplements d'arbres. Parmi les nombreuses espèces végétales que nous avons, certaines, comme le frêne, sont menacées de disparaître. Elles sont victimes de maladies ou de champignons (la chalarose, p.e.), dont les effets sont dramatiques pour nos forêts. Afin de lutter contre cette épidémie, on coupe les arbres touchés. En d'autres termes, si l'on laisse une parcelle de forêt en libre évolution, on perd notre moyen de combattre les maladies des arbres, pouvant à terme se propager plus rapidement depuis la zone «protégée».

L'un des buts du parc consiste à protéger la faune forestière locale, en lui octroyant ces 4 hectares de forêt sans interventions humaines. Si cela est parti d'une bonne intention, on peut relever, voyant les résultats dans le parc de Zurich, certains problèmes conséquents. Une forêt non-entretenu se densifie. Les arbres meurent peu à peu, tombent de façon imprévisible, et rendent la forêt impraticable. Sans parler des ronces et autres mauvaises herbes qui reprennent leur partie de territoire. En soi, un parc est bénéfique aux nuisibles. Les insectes et les rongeurs prennent le plein bénéfice d'un tel projet. Les mammifères, par contre, pas diffé-

rents des êtres humains, pâtissent d'une forêt mal entretenue. Toujours à Zurich, les chevreuils sortent de plus en plus du parc pour s'aventurer dans les champs et sur les routes. Il en ressort une augmentation conséquente des accidents sur les routes entourant le parc.

Outre l'exploitation rentable de telles forêts, entretenues durant des siècles pour nous offrir des bois de qualité, il est important de citer les entreprises de loisirs qui fonctionnent grâce aux forêts. Les manèges (à chevaux) entourant le parc de Zurich ont perdu énormément d'intéressés à cause du parc. Effectivement, leur forêt n'est accessible que par

endroits et la plupart des sentiers de randonnée et de balades à cheval sont fermés, ou impraticables car ils ne sont plus entretenus. Le projet suisse alémanique n'a pas eu l'effet escompté et n'attire pas plus de monde qu'avant dans la forêt. Le fait de créer un parc au milieu d'une forêt accessible à tous, comme celle du Jorat, conduirait à la lente fermeture des différents accès à cette forêt, et une désertion progressive des sentiers actuels. Créer ce parc, c'est perdre notre forêt.

Bien que l'on puisse comprendre la volonté écologique des projets de parcs périurbains, il ressort une conséquence illogique relevant de ces projets. On veut protéger les arbres des êtres humains, mais ces derniers contribuent fortement à la santé des forêts. On veut établir des réserves pour les animaux, mais ces derniers profitent aussi de l'intervention humaine pour la propreté des forêts. On veut créer de nouvelles activités, au détriment d'autres entreprises déjà implantées et vivant de la liberté de passage dans les forêts. Espérons que les conseils communaux du Jorat sauront s'élever contre le sacrifice de notre patrimoine.



Patrick Sonnay